



Pôle Aménagement et Habitat

Maison du développement
Place du marché – BP 70305
47213 MARMANDE CEDEX
Tél. 05 53 64 83 71
habitat@vg-agglo.com
www.vg-agglo.com

Mairie de Marmande
Monsieur Joël HOCQUELET
Place Clémenceau

47200 MARMANDE

Marmande, le 5 août 2022

Objet : Modification simplifiée n° 1 du PLU / Avis PPA

Affaire suivie par : Jean-Marc FRAICHE, Directeur du Pôle Aménagement, Hbaitat et Droits des Sols 05.53.64.96.64

Nos références : AT/1074

Monsieur le Maire,

Par arrêté du Maire en date du 19 avril 2022, vous avez décidé de prescrire une procédure de modification simplifiée n°1 de votre Plan Local d'Urbanisme.

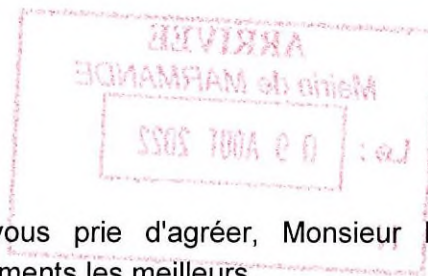
Par courrier du 06 mai 2022, un exemplaire du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Marmande a été adressé, pour avis, à Val de Garonne Agglomération en tant que personne publique associée.

La modification porte sur les éléments suivants :

- Ajustement du PLU destiné à relocaliser le programme de logements sociaux prévu par l'emplacement réservé (ER) n°62 inscrit au PLU sur un nouveau terrain.

Cette relocalisation doit permettre la réalisation effective de ce programme, le terrain initial étant concerné par un autre projet public préexistant.

Après examen de votre sollicitation, Val de Garonne émet un avis favorable au projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Marmande. Cette modification permet notamment de concourir aux objectifs de production de logements sociaux en réponse aux exigences de l'article 55 de la loi SRU auxquels est soumise la commune.



Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président empêché,

Le 1^{er} Vice-président de Val de Garonne Agglomération,

Joël HOCQUELET

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION' at the top and 'VAL DE GARONNE' at the bottom, with a central emblem. The signature is a cursive scribble that overlaps the stamp.